

Communiqué de presse

Paris, le 8 juillet 2026

Un an après sa création, l'Observatoire de l'Association e-Enfance / 3018 confirme son rôle de vigie des violences numériques faites aux mineurs.

Créé en juin 2025 sous la direction de Véronique Béchu, ancienne commandante de police engagée depuis plus de vingt ans dans la lutte contre les violences faites aux enfants, l'Observatoire du Harcèlement et des Violences numériques faites aux mineurs dresse le bilan de sa première année.

Pensé comme un dispositif de veille, d'analyse et d'alerte, l'Observatoire s'appuie sur une base d'observation singulière : les sollicitations et signalements du 3018 ; les ateliers de prévention menés auprès des jeunes ; les travaux de recherche et les partenariats institutionnels, européens et internationaux de l'Association.

Avec pour objectif de documenter les situations rencontrées par les enfants et les adolescents, repérer les évolutions des violences auxquelles ils sont exposés, croiser les expertises, produire des ressources utiles à la prévention, au plaidoyer et à la régulation, alerter les autorités judiciaires sur des agissements particulièrement préjudiciables aux mineurs dans leurs usages numériques.

Analyser les réalités vécues par les jeunes

Deux études pilotées par l'Observatoire ont documenté la réalité vécue par les jeunes. Le baromètre annuel de l'Association¹ révèle que près de 4 jeunes sur 10 âgés de 6 à 18 ans sont touchés par le harcèlement ou le cyberharcèlement et que ¼ des victimes ont déjà pensé au suicide.

L'étude « Adolescents et information »² met en lumière une génération qui s'informe d'abord sur les réseaux sociaux, TikTok en tête pour 70 % des adolescents, tandis que plus de huit sur dix déclarent ne plus savoir à qui faire confiance face aux fausses informations.

Repérer les phénomènes émergents

¹ Baromètre annuel de l'Association e-Enfance / 3018, sur le harcèlement et le cyberharcèlement chez les 6-18 ans, réalisé par l'institut Audirep avec le soutien de la Caisse d'Épargne :

<https://e-enfance.org/ressources/barometre-le-harcèlement-des-jeunes-en-2025/>

² Étude de l'Association e-Enfance / 3018 menée auprès de 1 049 jeunes de 11 à 18 ans, par l'Institut Toluna Harris Interactive : <https://e-enfance.org/ressources/etude-les-adolescents-face-a-l'information/>

En parallèle, l'Observatoire a également assuré un travail de veille sur des phénomènes encore insuffisamment pris en compte : banalisation des discours masculinistes dans les espaces numériques fréquentés par les adolescents³, les mésusages de l'IA, notamment les deepfakes, outils de « déshabillage », agents conversationnels détournés ou encore les violences extrêmes de la mouvance *The Com* telle que CVLT et 764.

Cette expertise fondée sur les faits a conduit l'Observatoire devant la délégation aux droits des femmes du Sénat (mai 2026) sur la montée du mouvement masculiniste, et a communiqué ses préconisations auprès des pouvoirs publics.

Croiser le terrain, la recherche et les institutions

L'Observatoire a également permis de renforcer le dialogue entre acteurs de terrain, chercheurs, institutions, associations et professionnels de l'éducation.

Le 5 novembre 2025, à la veille de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'École, l'Association a organisé son premier colloque⁴, consacré aux mécanismes du harcèlement chez les jeunes et à l'état des lieux des politiques publiques. Ouvert par Justine Atlan et Véronique Béchu, ce rendez-vous a réuni chercheurs, institutions, associations et acteurs éducatifs. Il a marqué le lancement d'un cycle de rencontres dédié à la protection des mineurs face aux violences numériques, dont la deuxième édition, en mars 2026, a été consacrée à la protection des jeunes dans l'environnement numérique⁵.

L'Observatoire a lancé un projet pédagogique consacré à la désinformation et à l'égalité filles-garçons⁶, co-construit avec les collégiens de l'établissement Hector Berlioz de Vincennes (94), afin d'accompagner les jeunes dans une lecture plus critique de leurs usages numériques et des contenus auxquels ils sont exposés.

Produire des constats utiles à l'action publique

Publié en mai 2026 au titre du statut de "signaleur de confiance", **le premier rapport de transparence** de l'Association a mis en lumière l'intensification des violences numériques et l'insuffisance des réponses des plateformes. En 2025, le 3018 a reçu 124 500 sollicitations ; une victime sur quatre avait moins de 11 ans ; une crise suicidaire était traitée tous les trois jours ; ¼ des cas de sextorsion sont générés à l'aide de l'IA. Il a vu la recrudescence d'un phénomène touchant principalement les jeunes filles : "l'extorsion sexuelle à but d'humiliation", fortement lié à l'adhésion récente par les jeunes aux discours masculinistes.

[Lire le rapport de transparence 2025](#)

³ Voir l'article de l'Association : [Discours masculinistes en ligne : un enjeu de protection des mineurs](#)

⁴ Voir l'article de l'Association : [L'Association e-Enfance / 3018 organise son premier colloque sur les mécanismes du harcèlement chez les jeunes](#)

⁵ Voir l'article de l'Association : [Les droits des mineurs dans l'environnement numérique : un colloque pour repenser la protection des jeunes](#)

⁶ Voir l'article de l'Association : [La désinformation et l'égalité filles-garçons : l'Observatoire e-Enfance / 3018 met en lumière son nouveau projet](#)

Cette démarche permet de faire le lien entre l'analyse et l'action. L'Observatoire a pour mission d'éclairer les pouvoirs publics dans l'élaboration des réponses à apporter tout en donnant aux jeunes, à leurs parents et aux professionnels des repères et outils pour comprendre les situations, identifier les bons réflexes et agir plus efficacement.

« Un an après la création de l'Observatoire, une conviction s'impose. Protéger les enfants dans leurs usages numériques, ce n'est pas juste regarder la violence. C'est la comprendre. C'est l'anticiper. Et c'est agir, ensemble, pour qu'elle ne devienne jamais une fatalité. »

Véronique Béchu, directrice de l'Observatoire de l'Association e-Enfance / 3018.

« Protéger les enfants, c'est comprendre ce qu'ils vivent, anticiper ce qui vient et construire des réponses à la hauteur de leur réalité. C'est tout le sens de l'Observatoire. »

Justine Atlan, Directrice générale de l'Association e-Enfance / 3018.

À propos de l'Association e-Enfance / 3018

Reconnue d'utilité publique, l'Association e-Enfance est la référence depuis 20 ans en matière de protection de l'Enfance face au harcèlement et aux violences numériques. Acteur de terrain de l'éducation à la citoyenneté numérique, elle est agréée par le ministère de l'Education nationale pour ses actions de sensibilisation partout en France auprès des élèves, des parents et des professionnels. Elle opère le 3018, numéro national dédié aux jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques, ainsi qu'à leurs parents et aux professionnels. En tant que premier "signaleur de confiance" français officiellement désigné par l'Arcom, le 3018 a le pouvoir de faire supprimer rapidement les comptes et contenus préjudiciables aux mineurs, sur l'ensemble des plateformes numériques. Ouvert 7j/7 de 9h à 23h, le 3018 est accessible par téléphone, ou par tchat via son application « App 3018 ».

Contact presse : Sandra Tricot - s.tricot@e-enfance.org - +33 6 65 85 85 65